



Paris, le 11 juin 2013 n°88 /H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur la culture juvénile à l'ère de la globalisation

Type d'opportunité : enquête nouvelle

Périodicité : enquête ponctuelle

Demandeur : Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du Ministère de la culture et de la communication.

Au cours de sa réunion du 4 juin 2013, la commission Démographie et questions sociales a examiné le projet d'enquête sur la culture juvénile à l'ère de la globalisation.

Cette enquête cherche à apporter de nouveaux éléments de compréhension des conséquences culturelles de la globalisation. Elle entend préciser la part des référents étrangers dans les cultures juvéniles, décrire les représentations culturelles qui en découlent, et proposer des éléments de description des connaissances des jeunes sur le monde culturel.

Les jeunes, adolescents et post-adolescents ou jeunes adultes déjà sortis du cadre familial et/ou scolaire ou en train de s'en affranchir, sont en effet les plus engagés dans les mutations culturelles à l'œuvre, caractérisées à la fois par l'internationalisation d'une partie croissante de la production et de la consommation culturelle (façonnant les goûts esthétiques et culturels) et par l'effervescence au niveau local des productions artistiques et de leur réception communautaire (phénomène dit d'« indigénisation » des pratiques). Le terme de cosmopolitisme a été utilisé pour qualifier la multiplication des appropriations, métissages, hybridations auxquels a donné lieu la forte circulation des objets culturels et qui se traduit par autant de références identitaires des individus.

L'enquête se propose d'investiguer le « cosmopolitisme ordinaire, banal, quotidien » des pratiques et consommations culturelles des jeunes à travers les thèmes suivants :

- pratiques et usages des langues (vernaculaires et véhiculaires) ;
- consommation et usages des multimédias (culturels et de communication) ;
- consommation de contenus télévisuels, cinématographiques et musicaux ;
- lecture de presse ;
- magazines et BD ;
- médias « globaux » ;
- fréquentation des spectacles ;
- appropriation du patrimoine.

C'est une approche par les contenus et usages qui sera privilégiée, et non une approche par mode d'accès aux objets/équipements.

L'enquête sur la culture juvénile à l'ère de la globalisation est réalisée à la demande du Ministère de la culture et de la communication, fortement engagé sur les débats concernant l'interculturalité et la diversité culturelle. Mais d'autres pays partagent le même type de questionnement et un projet de comparaison internationale a été élaboré sur la base de protocoles similaires. Le Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère (DEPS) utilisera donc les résultats de l'enquête non seulement pour des analyses nationales (intéressant en particulier les services en charge des politiques de démocratisation « transversales » et la Direction générale de la langue française et des langues de France), mais également dans le cadre de ce projet international.

L'enquête est dotée d'un comité scientifique composé de représentants du DEPS, du service des études de la Direction générale à la langue française et aux langues de France, du service études et recherches de la Bibliothèque publique d'information, de la directrice de l'Observatoire de la jeunesse du Québec et de chercheurs des universités de Paris III, Paris IV (GEMASS), et Paris V (CERLIS).

L'enquête sur la culture juvénile à l'ère de la globalisation sera présentée au groupe de réflexion sur les indicateurs du comité interministériel sur la jeunesse dans le cadre des travaux interministériels actuels sur la jeunesse.

L'enquête porte sur les individus de 18 à 29 ans résidant en France métropolitaine (à l'exception de ceux qui vivent en communauté¹). L'échantillon sera tiré par l'Insee dans les enquêtes annuelles de recensement. L'objectif est de parvenir à 1500 jeunes interrogés.

L'enquête sera réalisée au 2^{ème} trimestre 2014 en face à face, le temps de passation moyen du questionnaire étant estimé à environ 45 minutes.

La publication des résultats pour la France, sous la forme d'une première synthèse de résultats puis d'un ouvrage d'analyse approfondie, devrait intervenir en 2015. La valorisation de l'enquête, incluant des comparaisons internationales, s'effectuera lors de colloques organisés en 2015 et 2016.

La Présidente, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

L'opportunité est accordée pour cinq années à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité.

¹ Moins de 5% de la population de cette tranche d'âge.